



**DECISION N°208-2024 –
AVENANT N°6 - MARCHÉ PUBLIC « AMENAGEMENT DU FUTUR SIEGE DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ-EST » – LOT N°4 CHARPENTE
BOIS - COUVERTURE**

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu le Code de la Commande Publique et notamment en ses articles L 2123-1, R 2123-1 1° et R 2194-8,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est,

Vu la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu le lot n°4 « Charpente bois – Couverture » notifié le 20 janvier 2023 à la Société dénommée CECOIA dont le siège social est à LE CHAMBON FEUGEROLLES (Loire), 7 Rue Jacquard – ZA du Bac,

Vu l'avenant n°1 notifié le 16 mai 2023,

Vu l'avenant n°2 notifié le 22 mai 2023,

Vu l'avenant n°4 (qui annule et remplace l'avenant n°3) notifié le 15 février 2024,

Vu l'avenant n°5 notifié le 29 mai 2024,

Considérant qu'en cours de chantier, des travaux supplémentaires se sont révélés nécessaires, à savoir les travaux d'habillage des clôtures extérieures du fait de l'augmentation de la surface de la terrasse. Ces travaux ne figuraient pas dans le marché public initial,

Considérant qu'il est, par conséquent, nécessaire de porter avenant audit marché public,

Considérant que le seuil des 5 538 000,00 € en dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver et de signer l'avenant n°6 - joint en annexe - au lot n°4 « Charpente bois – Couverture » notifié le 20 janvier 2023 à la Société dénommée CECOIA dont le siège social est à LE CHAMBON FEUGEROLLES (Loire), 7 Rue Jacquard – ZA du Bac, pour un montant de 2 382,12 € HT.

ARTICLE 2

Dire que les crédits requis sont prévus au budget.

ARTICLE 3

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 28/10/2024

Le Président,
Pierre VÉRICEL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20241028-208-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2024